

VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

DOSSIER DE  
CANDIDATURE  
VILLE DE  
PARÇAY-MESLAY



VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# PRÉSENTATION DE LA COMMUNE





Parçay-Meslay fait partie des 22 communes qui constituent TOURS Métropole depuis 2017, après avoir intégré l'agglomération de TOUR(S) Plus en janvier 2014.

La dénomination de ce village limitrophe de TOURS, dans sa forme actuelle, ne remonte qu'à 1814. Elle résulte de l'association de deux noms, deux entités géographiques mitoyennes, ayant chacune une origine et une histoire distincte.

PARÇAY, auparavant PARTIACUS, du nom d'un homme PARCUS qui, à l'époque gallo-romaine, était propriétaire d'une "villa", sorte de colonie agricole sur le plateau. Cette appellation, confirmée dans une chartre de Charles-le-chaue en 852, a évolué avec le temps et le remplacement du latin par la langue d'oïl. Partiacus se transforma successivement en Parciacum (993), Parcaiyum (1277), puis Parceyu (1293) et enfin Parçay en 1338.

MESLAY portait primitivement le nom de CAMPANIASCUS (1601) ou "champagne", désignant une terre fertile. Mais elle tire son nom actuel de "Moelleim", du latin Mespilium, qui désigne un bois de néfliers poussant à l'époque à l'état sauvage sur le plateau. Même si cette association est récente, (moins de deux siècles) on ne peut séparer Parçay de Meslay qui toutes deux dépendaient de l'abbaye de Marmoutier, fondée en 732 par MARTIN évêque de TOURS.

Limitrophe de la commune de Tours, Parçay-Meslay a conservé son caractère rural, tout en se trouvant à la confluence des grands flux de circulation nationaux et européens.

Au carrefour des autoroutes A10 et A28 (l'échangeur se situe sur la commune), des routes départementales 910 et 152, les communications sont faciles et rapides. Tours n'est qu'à dix minutes, Poitiers et Orléans à une heure et Paris à deux heures trente de route, tandis que par le TGV (à partir de Tours ou Saint-Pierre-des-Corps), il faut moins d'une heure pour rallier la capitale. La proximité de l'aéroport, également installé sur la commune, permet des liaisons rapides avec tous les centres commerciaux et industriels européens.



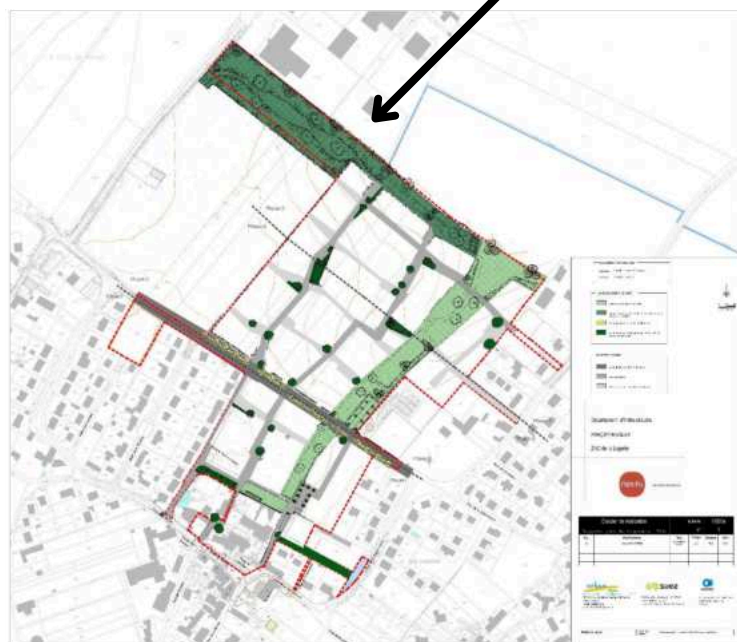
Cette attractivité se reflète par ses 7 sites d'activités : celles du Papillon, de la Coudrière, des Ailes, de la Fosse Neuve, de Chizay, de Martigny et des Landes de Cassantin, regroupant au total plus de 200 entreprises et employant environ 4 000 personnes, notamment dans le secteur de la logistique. Le site du Cassantin, au Nord, continue à se développer sur 30 ha supplémentaires qui vont générer plus de 900 nouveaux emplois.

Les aménagements récents sont soucieux de préserver le végétal existant et l'intégration dans le paysage avec la plantation d'arbres et d'arbustes. En outre, les sites existants ont été intégrés dans la réflexion sur le PLU Métropolitain visant à améliorer, par la végétalisation, l'entrée dans la Métropole. Ainsi, l'embellissement du rond point de l'avion, géré par les services métropolitains (et non par la Commune de Parçay-Meslay), fait partie de cette réflexion. Des voies douces de Tours, vers les Parcs d'activités et vers le hameau de la Mulocherie (via la Grange de Meslay), vont être réalisées à partir de fin 2024.

La commune, avec une augmentation de 3 % de sa population (2 613 habitants au dernier recensement de 2019), connaît la plus forte progression de l'agglomération. La municipalité souhaite une dynamique d'extension raisonnée, dont la ZAC de Logerie en est le témoin. Une 1ère tranche est en cours de construction avec environ 80 logements, dont 10 logements à vocation sociale ; et à terme ce seront environ 300 logements qui seront réalisés sur 3 tranches ; une coulée verte s'étendra du bourg vers le nord de la ZAC, futur lieu de promenade pour les riverains.



**ZAC de Logerie et de la coulée verte**



À l'ouest de l'autoroute, la Commune a gardé son caractère rural et viticole : Le rond-point de Fosse neuve marque réellement l'entrée ouest du bourg, en annonçant l'un des monuments remarquables de la ville : « La Grand Maison », bâtiment du XVIIème siècle qui abrite la Mairie.

**Font aussi partie de son patrimoine :**

- La ferme fortifiée et la Grange de Meslay du XIIIème siècle, qui est un édifice privé connu pour accueillir les Fêtes Musicales en Touraine



- L'Eglise Saint-Pierre et sa fresque classée des XI et XIIème siècles, en cours de restauration.



- Le logis seigneurial du XVème siècle en cours d'acquisition par la Commune.
- À l'entrée de bourg, côté est vers Rochecorbon, le Rond Point du Pressoir rappelle que PARCAY-MESLAY fait partie de l'Aire de l'Appellation Contrôlée « VOUVRAY ».





Ce territoire vallonné, à dominante viticole possède de beaux espaces naturels (bois de Château Gaillard et bois de Frasne) ainsi qu'un parc boisé en centre bourg (parc Saint-Pierre) propices à la promenade. Plusieurs chemins de randonnées sont proposés aux Parcillons et aux touristes.

De manière à améliorer la qualité de l'espace public, l'équipe municipale s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique d'enfouissement des réseaux (électriques, télécommunications, eau et assainissement), d'harmonisation d'un éclairage public plus économe (LED), d'amélioration de la qualité de la voirie et d'homogénéisation du mobilier urbain. Un programme est défini chaque année. Après le quartier de Frasne, l'année dernière, ce sont cette année les rues des Sports et de la Croix Hallée qui bénéficient de cet embellissement, avant la rue de Logerie en fin 2024 et 2025. Des réunions de quartiers sont organisées avec les résidents pour recueillir leurs observations et s'adapter au mieux dans un esprit de concertation.

La commune se distingue par un nombre très important d'associations culturelles et sportives ; elle bénéficie, notamment, d'une harmonie musicale de très haute qualité.

L'équipe municipale a pour objectif constant d'améliorer la qualité du cadre de vie et de préserver l'environnement à travers une palette végétale présente toute l'année, adaptée à l'évolution climatique et protégeant la biodiversité (voir les fiches présentant les orientations retenues et développées par l'équipe de jardiniers).

C'est donc en toute logique que Parçay-Meslay, adhérente du Conseil National des Villes et Villages Fleuris et labellisée 1 fleur, s'est inscrite dans une démarche de progression du processus de labellisation en visant à être une commune accueillante pour les visiteurs et agréable pour ses habitants.

Il s'agit en effet d'un label de qualité relatif aux espaces verts, à la propreté, aux aménagements publics ; et pour la partie végétale, qui s'appuie sur la diversité de la gamme végétale, y compris les arbustes et les arbres et sur le mode de gestion des espaces verts, durable et respectueux de l'environnement. La promotion du label est effective sur le site de la commune et le logo accueille les visiteurs à l'entrée du village. La sensibilisation à l'embellissement de la Commune et l'évolution de la gestion du végétal passent, également, par le Concours des Maisons Fleuries organisé chaque année et qui vient récompenser les jardins harmonieux (voir fiche sur le Palmarès 2023).





Les fiches ci-après présentent l'évolution de la gestion des espaces, les projets qui seront réalisés en 2024 et les projets sur les deux années à venir.



VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# VERS UNE GESTION PLUS NATURELLE





Avec des périodes récurrentes de chaleur et de sécheresse, l'adaptation du végétal est devenue une nécessité.

Les arbres, arbustes, herbacées participent au rafraîchissement mais également à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de la biodiversité.

Dans ce contexte, la commune de Parçay-Meslay s'est orientée vers une gestion plus naturelle des espaces verts et une gestion des eaux plus responsable.

Le choix des végétaux est rationalisé.

La plantation de fleurs gourmandes en eau est limitée au centre bourg, maintenue uniquement sur le parvis de la Mairie et la place de l'église.



*Place de l'église*



*Parvis de la Mairie*

### **Fleurissement : les chiffres de 2023**

- 460 fleurs plantées dans les jardinières
- 1100 plantes bisannuelles comme les giroflées, primevères, pensées, pâquerettes, hespéries, chrysanthèmes et annuelles
- 1617 fleurs à la mairie principale et sur les murets place de l'église
- 1060 plantes vivaces au cimetière (érigérons, sedums, phyla...)
- 167 plantes aromatiques, légumineuses et médicinales (thym, romarin, laurier sauce, plante à curry, baies de goji, cassis, groseillers, sauge officinale, poivrons, tomates, lavande officinale, valériane...) agrémentent les aménagements du nouveau jardin du curé



*Des vivaces, plus résistantes ont été progressivement installées depuis 2020. Des semis en pieds de murs viennent agrémenter rues étroites et bandes de terre.*



La plantation de nouveaux arbres est un des objectifs de la Commune et des jardiniers, en privilégiant des essences adaptées au changement climatique.

En 2023, 12 arbres en tige, thermophiles, tels que des érables, des chênes à liège ou à feuilles de bambou, des liquidambars, puis des tilleuls, ont été plantés dans le parc Saint-Pierre. Le centre bourg compte, quant à lui, 6 arbres en cépée (lagerstroemia ou Lilas des Indes).



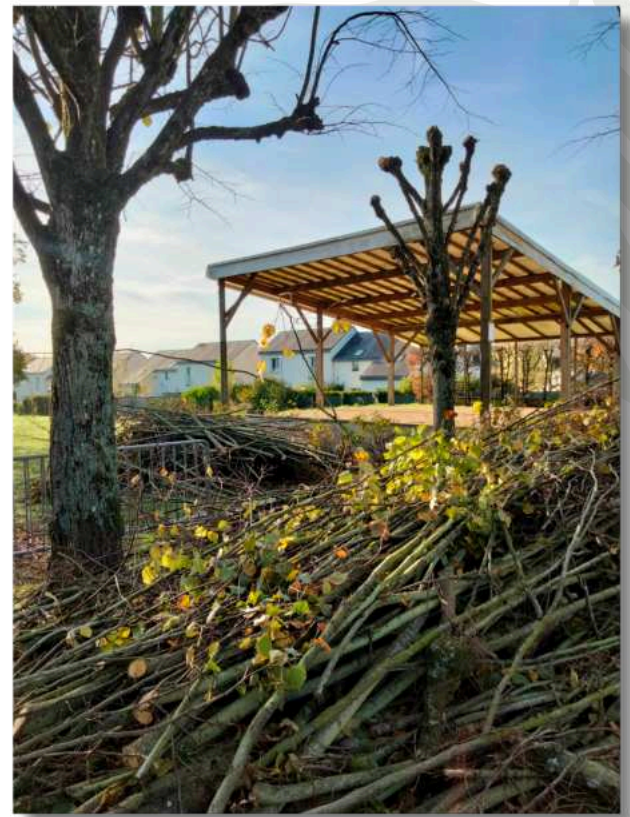
***Parc Saint-Pierre : plantation des arbres***

L'arrosage est mieux maîtrisé, avec la réduction du nombre de jardinières et de suspensions, le paillage systématique (en partie récupéré par broyage), puis la récupération d'eau et son recyclage.



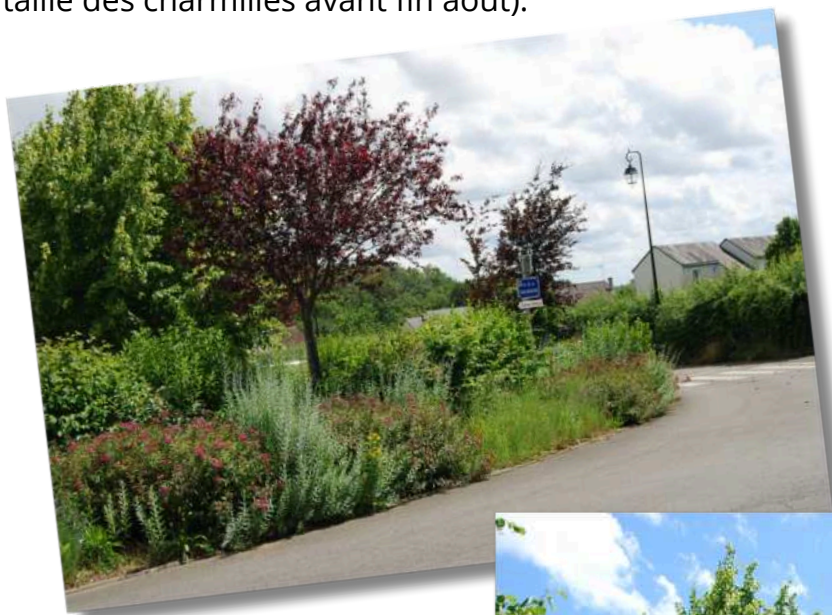
***Paillage systématique des massifs***





*Elagage et broyage par les services techniques*

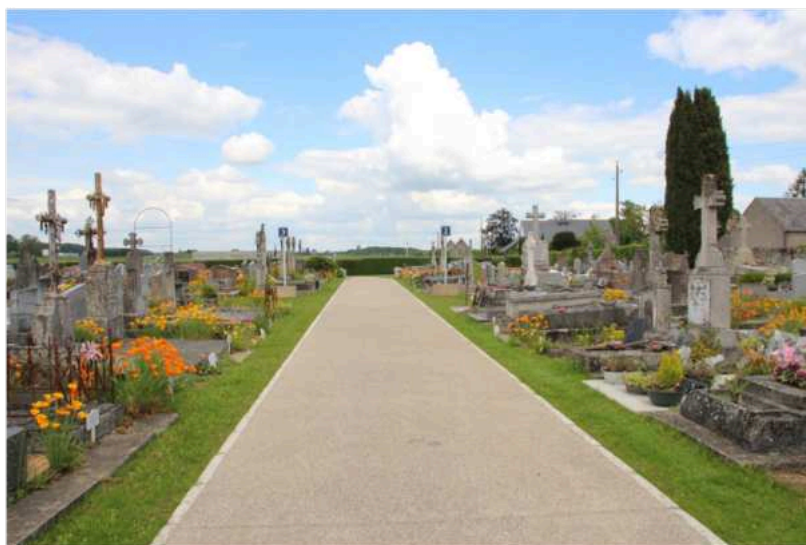
La taille des haies est moins sévère qu'auparavant et respecte les cycles de nidification (pas de taille des charmilles avant fin août).



**Végétalisation partielle de la cour de la crèche de manière à apporter plus de fraîcheur.**  
Une partie de l'enrobé a été enlevée et remplacée par du gazon pour mieux protéger les enfants de l'effet îlot de chaleur.



**Végétalisation des allées secondaires du cimetière pour limiter l'entretien manuel et mécanique (passage au zéro phyto).** De même, les espaces inter-tombes sont plantés de couvre-sol.



VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# QUELQUES BELLES RÉALISATIONS



## Les entrées du bourg :

L'aménagement paysager du **rond-point de la Fosse Neuve** à l'Ouest a été fait, en 2022, avec des végétaux résistants, nécessitant très peu d'arrosage, et avec une floraison étalée : végétation herbacée et tapissante, arbustes à feuilles persistantes ou caduques, avec une évolution des couleurs au fil des saisons.

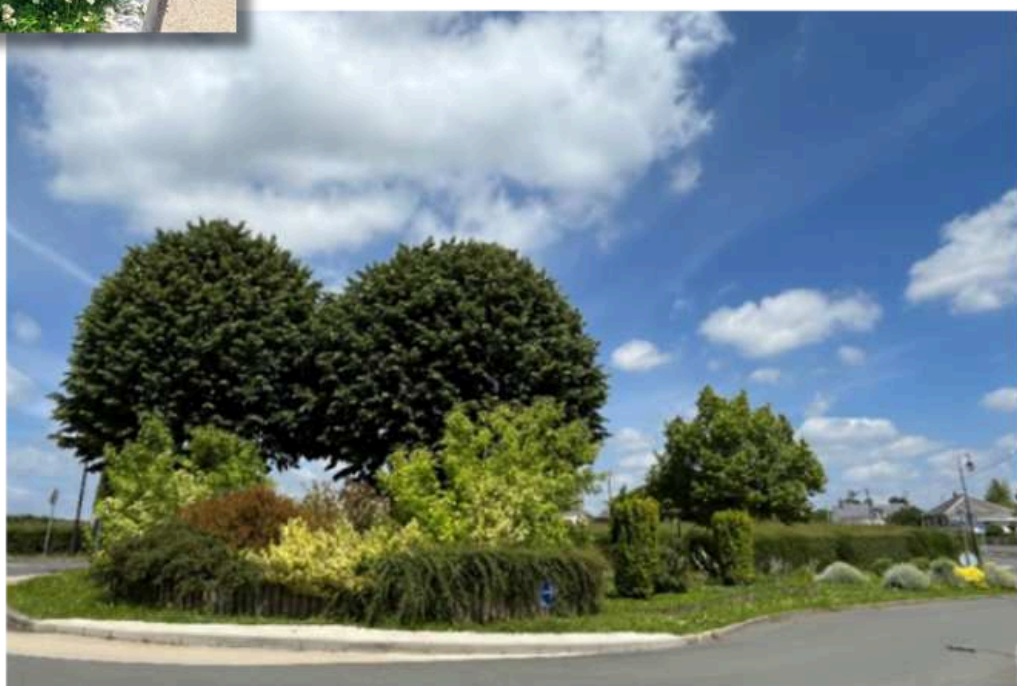


Installé antérieurement, le **rond-point du pressoir**, à l'Est, rappelle la vocation viticole de Parçay-Meslay. Le pressoir a été entièrement restauré et le massif réaménagé.





Le rond-point des tilleuls, plus au Nord, affiche une belle palette végétale.



## Le jardin de curé :

Dans le prolongement de la restauration extérieure de l'église, le jardin attenant non entretenu a été aménagé dans l'esprit « jardin de curé » et ouvert aux habitants ; des bancs ont été installés sous les arbres et des légumes, plantes aromatiques et petits fruits rouges sont à disposition.



**Le jardin de curé :**



*L'association  
parcillonne  
"Autour du  
verre"  
agrémente, au  
fil des saisons,  
les massifs.*



**L'installation d'une  
jachère fleurie  
côté sud depuis  
2022 :**

Cette jachère a été  
ressemée en 2023  
et a refleurie en  
printemps 2024  
sans aucune  
intervention.

**Floraison en  
avril 2024**



**Floraison en  
mai-juin 2024**



VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# EN ASSOCIATION AVEC LES PARCILLONS



## DES BACS POTAGERS AU SEIN DE LA RESIDENCE GRAND'MAISON :

Nés d'une réflexion pendant la période COVID, 3 bacs fabriqués par les services techniques ont été installés le 1er juin 2022. À la demande des résidents, 2 bacs supplémentaires ont été ajoutés en mai 2023. La 3ème saison a commencé et ce sont de bons moments de convivialité pour le quartier.



*Les enfants, les parents et plus généralement, tous les résidents participent et bénéficient de ces aménagements.*

*De nouveaux îlots de fraîcheur qui, comme au jardin de curé, contribuent au cadre de vie des habitants.*



## La lutte contre la chenille processionnaire du pin :

Les services techniques municipaux souhaitent développer une lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin qui fait des ravages dans les conifères de la région. Le Service Enfance Jeunesse, toujours investi dans le développement de partenariats, a proposé de participer à cette lutte en construisant une trentaine de nichoirs à mésanges (espèce prédatrice de cette chenille).



## Accueillir et protéger les oiseaux du bâti :



Chaque année, de nombreux nids d'hirondelles et de martinets sont détruits ou déplacés au nom de travaux d'aménagement ou pour empêcher les salissures. Cela perturbe ces oiseaux au retour de leur migration hivernale puisqu'ils ont tendance à revenir aux mêmes nids. C'est un facteur important du déclin alarmant de ces espèces.

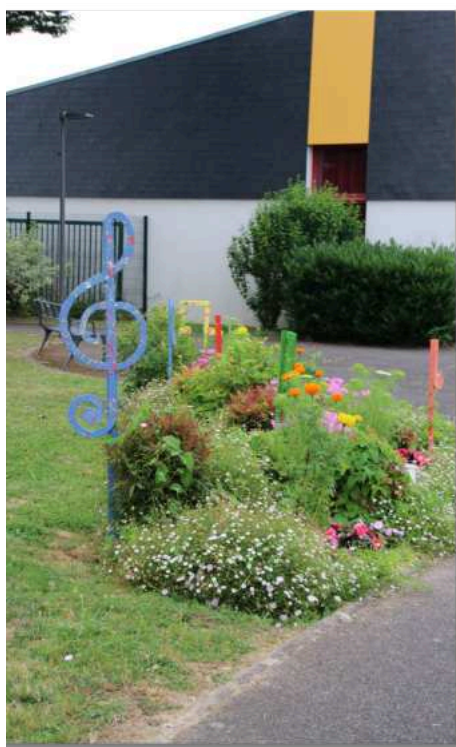
La commune de Parçay-Meslay a fait le choix d'installer des nids artificiels sur les façades du restaurant scolaire et des écoles pour les accueillir.

Lors de la restauration des façades de la Mairie principale, des petites cavités sous les toits ont été volontairement laissées libres afin de favoriser le retour des martinets.

Ces installations fonctionnent à merveille puisque tous les ans les oiseaux reviennent !

***Cette année ce sont des nichoirs à abeilles qui vont être installés ; tout ceci participe à la sensibilisation des enfants à la biodiversité et à la préservation des espèces sensibles.***

Les enfants du Centre de Loisirs ont réalisé en 2022, des décors dans les massifs communaux, sur le thème des arts, de la musique, de la littérature...





Chaque année, les habitants, les élus et les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) participent à la marche de ramassage des déchets organisée par le syndicat de chasse.



Depuis leur entrée en fonction, à la fin de l'année dernière, les jeunes élus ont redoublé d'efforts et fait le plein d'idées. Ils ambitionnent d'aménager la cour d'école en la végétalisant et en proposant des espaces de jeux et de repos. Après avoir participé à la marche de ramassage des déchets en mars dernier, ils veulent continuer leur sensibilisation à la préservation de l'environnement en aménageant un espace pour la biodiversité locale sur le parking des écoles. Ils planifient également de créer une chasse au trésor historique pour découvrir les secrets cachés de Parçay-Meslay.

La **distribution de composteurs individuels**, en septembre 2023, participe à la sensibilisation au recyclage des déchets humides et l'allègement des poubelles à ordures ménagères.



VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# UNE OFFRE DE PROMENADE « NATURE »



## UNE OFFRE DE PROMENADE « NATURE » AU SEIN DES ESPACES BOISÉS

Au cœur de la commune, **le parc Saint-Pierre**, entretenu par l'équipe de jardiniers, offre à chacun un cadre ombragé, lieu de détente et de loisirs, et permet d'organiser des moments festifs avec le kiosque à musique réaménagé.



A l'est du bourg, entre les rues des Locquets et de Frasne, **le Bois de Château Gaillard** est aménagé avec soin ; nombreux sont ceux qui viennent profiter de cet espace riche en biodiversité. il propose un parcours de santé pour petits et grands, mis en place en juin 2019 avec l'avis du Conseil Municipal des Jeunes qui ont participé au choix des obstacles du parcours, avec des agrès de différents niveaux.

La couronne d'arbres, en lisière du bois, a souffert des périodes de sécheresse et a dû être abattue ; il a été décidé de laisser les nombreuses pousses se développer naturellement sans remplacement.



## UNE OFFRE DE PROMENADE « NATURE » AU FIL DES CHEMINS DE RANDONNÉE

*Après la découverte  
des bâtiments  
anciens du centre  
bourg, cet itinéraire  
emprunte des  
paysages vallonnés  
et ponctués de  
parcelles de vignes.*



## UNE OFFRE DE PROMENADE « NATURE » AU FIL DE L'EAU

Lors de la journée du patrimoine de 2023, le parcours proposé était " A la découverte des puits ".

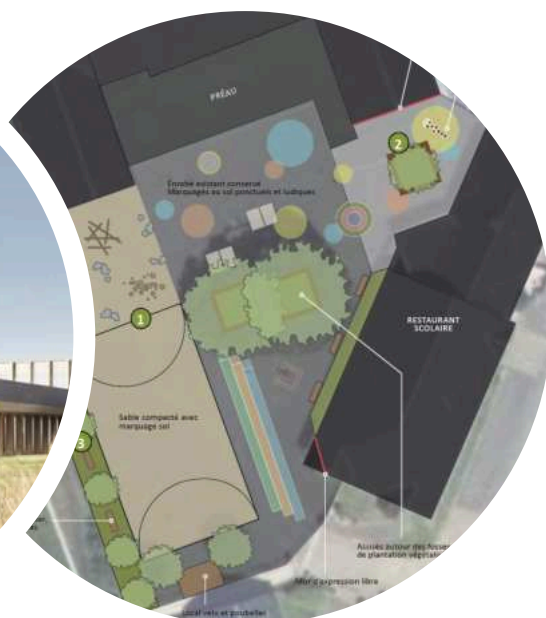
Au détour d'un chemin, d'une rue, notre regard est attiré par les anciens puits de la commune. Vestiges d'un temps passé, tous racontent une histoire humaine, un vécu souvent oublié...



Puits du parvis de la Mairie

VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# LES PROJETS EN COURS ET À VENIR



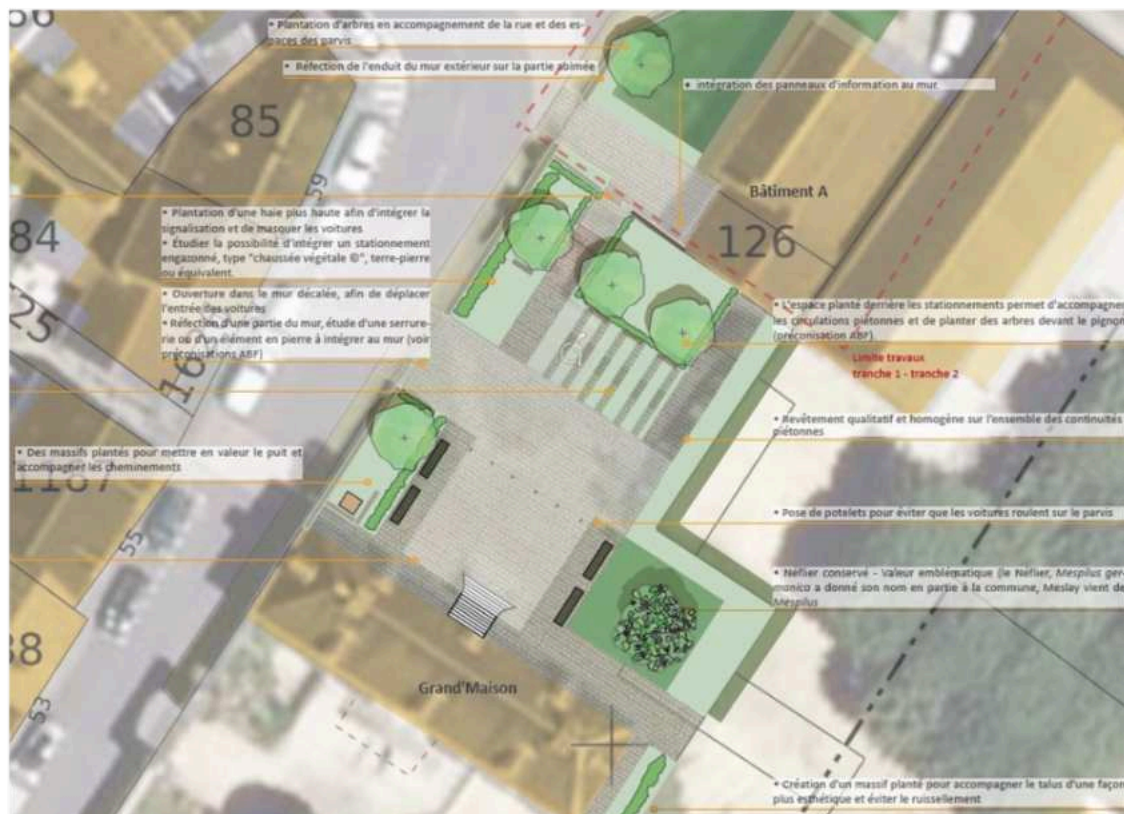
La végétalisation du parvis de la mairie sera effectuée à l'automne 2024



Pour compléter la belle rénovation du bâtiment de Grand'Maison (mairie principale), il est apparu évident de revoir complètement l'accès à la Mairie, ce qui contribuera à améliorer l'accueil des Parcillons dans un cadre plus végétalisé.

Le projet proposé en liaison avec l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales) va permettre la rénovation du parvis menant à l'escalier, par la végétalisation des places de stationnement (disparition de l'enrobé et pose de matériaux permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer), la plantation d'arbres pour ombrager l'espace, et la mise en valeur du puits avec des massifs de végétaux adaptés à l'évolution climatique.

Un accès entre la mairie annexe et la mairie principale est prévu pour améliorer la circulation piétonne entre les deux bâtiments. Des bancs seront installés pour permettre à chacun de profiter de cet espace plus ombragé.



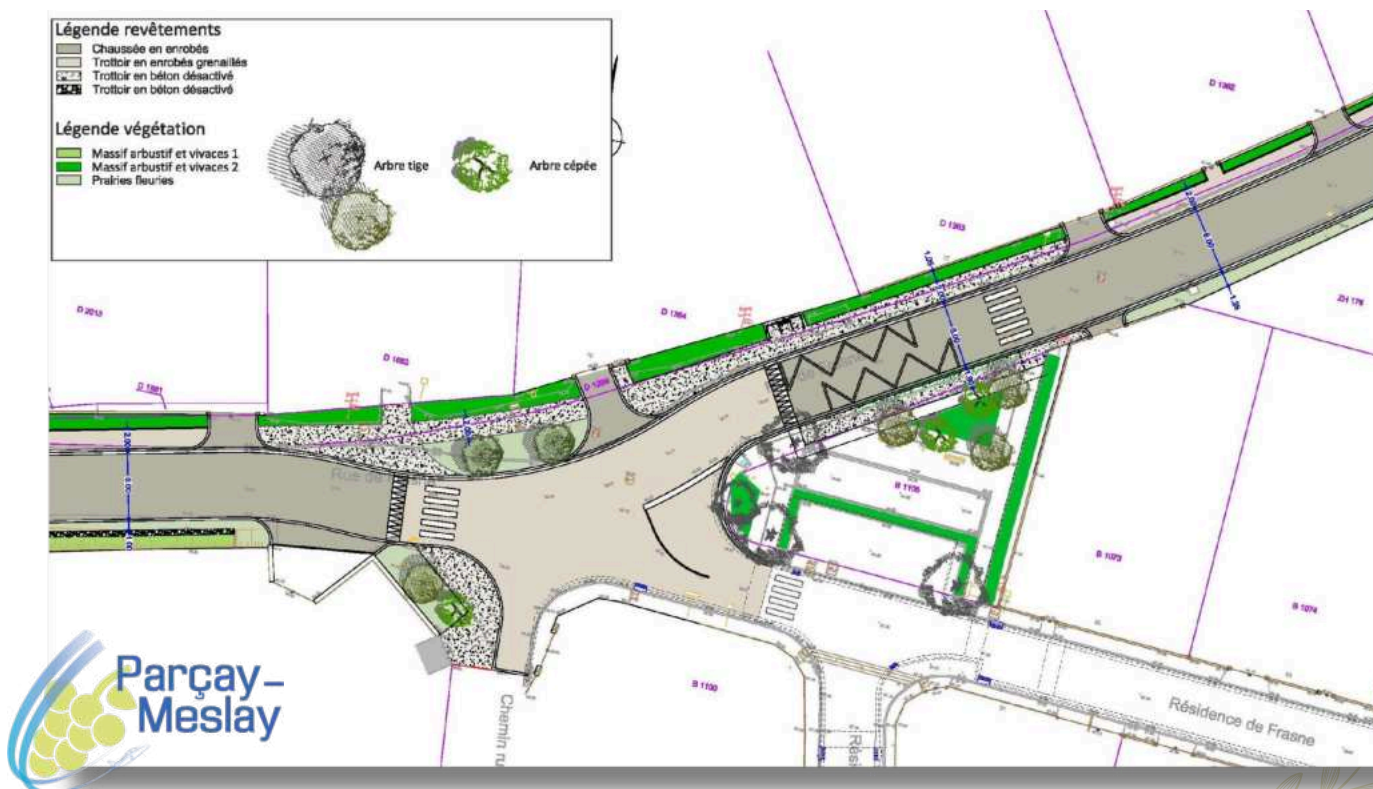
## Le réaménagement de la rue de Frasne (surface et espaces verts)



Dans une volonté de pallier à la vétusté, d'améliorer l'accessibilité, la circulation routière et piétonne, par là-même la sécurité et le confort des usagers, la Municipalité et les services municipaux travaillent sur un projet de réaménagement de la rue de Frasne. De nouveaux aménagements de voirie, chaussée et trottoirs, et paysagers seront ainsi mis en œuvre prochainement.

Lors d'une première réunion publique, qui s'est déroulée le 2 avril dernier en présence des élus et services, le Bureau d'Études A2i, spécialisé en aménagements urbains et ruraux, a présenté de manière détaillée le projet aux riverains, qui ont ainsi pu participer à son élaboration. Le 14 mai, une deuxième réunion publique a permis de faire une présentation du projet intégrant les remarques faites lors de la précédente réunion.

La phase d'étude, maintenant finalisée, va donc laisser place à la phase des travaux qui débiteront cet automne.





La construction du **complexe sportif** en cours de réalisation est à mettre en avant : ce bâtiment répond en effet aux exigences en matière d'impact environnemental et de performance énergétique, avec une structure à ossature en bois avec remplissage d'isolant en paille et finition extérieure en enduit de chaux. Ces matériaux simples, au caractère traditionnel et à l'empreinte carbone faible, assurent une enveloppe performante. La paille de blé, ressource renouvelable permet de répondre aux objectifs environnementaux des bâtiments de demain. Un système de récupération des eaux de pluie permet d'alimenter le bâtiment.



**Le Parc de l'orangerie** va être remis en état à la fin des travaux de construction de la maison médicale. L'acquisition en septembre prochain du Logis seigneurial et des espaces verts attenants (incluant une mare) permettra une mise à l'étude en fin d'année de la restauration de la mare de la rue de la Sablonnière et de ses abords, pour en faire un espace pédagogique (flore et faune) pour les petites classes.





La végétalisation des cours d'écoles est à l'étude avec le soutien de l'ADAC pour une réalisation progressive sur les deux prochaines années.

**Projet de la Cour élémentaire :**



**8.2 Références d'aménagements pour la cour élémentaire, donner une intimité aux cours et des lieux pour s'abriter grâce aux plantations**



ADAC/CAUE 57 - 2024



## Projet de la Cour maternelle :



### 9.2 Références d'aménagements pour la cour maternelle, donner une intimité aux cours et des lieux pour s'abriter grâce aux plantations



VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# LE PALMARÈS 2023 DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



**Catégorie  
"Grands  
jardins"**



**Catégorie  
"Petits  
jardins"**



**Catégorie  
"Allées,  
cours et  
terrasses"**



VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DES BULLETINS MUNICIPAUX



# Les articles des bulletins municipaux « En direct de Parçay-Meslay »



BULLETIN N° 49

## ENVIRONNEMENT

### LA COMMUNE S'EMBELLIT



Préparation de la jachère fleurie, rue de la Pinotière

#### Les jardiniers sont sur tous les fronts en ce début de printemps.

À l'entrée de la rue de la Pinotière, le terrain a été préparé de chaque côté de la route pour accueillir une jachère fleurie qui embellira cette entrée de la commune. Une partie de la plate-bande de la place de l'église se refait une beauté : les végétaux trop anciens ont été retirés, la terre changée et des hostas vont être installés de part et d'autre du tilleul.

Une opération de fleurissement des trottoirs est en projet : le pied des murs des rues de la Pinsonnière et de la Logerie va être semé de fleurs adaptées aux terrains difficiles. Les abords de la Commanderie seront également fleuris.

Le cimetière sera aussi agrémenté de petites plantes de manière à ne

pas avoir à désherber trop fréquemment. Enfin, les travaux de végétalisation du rond-point de la Fosse neuve ont débuté le 7 mars : les abords ont été plantés d'arbustes et de couvre sol.

*Une rubrique « espaces verts » est active sur le site de la commune : toute l'actualité y est présentée.*

#### Des bacs potagers installés à la Résidence Grand'Maison

Avec l'accord de l'agence Val Touraine Habitat, des bacs potagers pourront être installés dans les espaces verts de Grand'Maison. Les personnes intéressées peuvent contacter les services de la Mairie qui leur apporteront tous les renseignements utiles sur ce projet. Contact : 02 47 29 15 15. ▶

**Marie-Christine Cauwet, conseillère municipale déléguée**



Début de la construction du mur recevant la plaque de la ville au giratoire de la Fosse Neuve



### CIMETIÈRE : PASSAGE AU ZÉRO PHYTO

Végétalisation du cimetière : cette année les cimetières sont concernés par l'interdiction de pesticides. Une allée gravillonnée vient d'être semée en gazon adapté, de manière à éviter le désherbage qui ne peut être que mécanique ou thermique. Se substituant aux herbes sauvages, le gazon absorbera l'eau en excédent. L'apparition épisodique d'une végétation spontanée ne sera que le signe d'un entretien plus respectueux de l'environnement.



# Les articles des bulletins municipaux « En direct de Parçay-Meslay »



BULLETIN N°50

## ENVIRONNEMENT

MAISONS FLEURIES

### PALMARÈS DU CONCOURS

La municipalité félicite et remercie tous les Parcillons pour leur engagement dans l'embellissement de la commune.

#### Catégorie « Allées et Terrasse »



1<sup>er</sup> prix (50 €) :

M. LEGER

2<sup>e</sup> prix (40 €) :

Mme et M. BRETON

3<sup>e</sup> prix (30 €) :

Mme et M. ROUX

4<sup>e</sup> prix (20 €) :

Mme et M. GANDON

#### Catégorie « Petit Jardin »



1<sup>er</sup> prix (50 €) :

Mme et M. BEAUGER

2<sup>e</sup> ex æquo prix (40 €) :

Mme et M. LAHOREAU

2<sup>e</sup> ex æquo prix (40 €) :

Mme RENDU

3<sup>e</sup> prix (30 €) :

Mme GACHADOIT

#### Catégorie « Grand Jardin »



1<sup>er</sup> prix (50 €) :

Mme et M. ANDRÉ-PIERRE

2<sup>e</sup> prix (40 €) :

Mme BEZARD

3<sup>e</sup> prix (30 €) :

Mme GRILLAT

4<sup>e</sup> prix (20 €) :

Mme et M. FOURNIER

### DES BACS POTAGERS INSTALLÉS À LA RÉSIDENCE GRAND'MAISON

L'idée de proposition des bacs potagers est née l'été dernier, à la fois en voyant les espaces engazonnés desséchés par le manque d'eau mais aussi pendant ces périodes successives de confinement : il a paru important que les résidents puissent sortir de chez eux, se retrouver, échanger dans un cadre plus agréable et autour d'une activité valorisante. Le choix a été fait avec l'agence Val Touraine Habitat de Saint-Cyr-sur-Loire d'un espace situé au cœur des résidences Grand'Maison et du Clos Saint-Antoine. Cet espace suffisamment grand pour accueillir plusieurs bacs bénéficie d'un environnement semi ombragé. Une présentation et un appel aux personnes intéressées ont été faits au cours du mois de mai. Trois bacs, fabriqués par les services techniques de la Commune, ont été installés le 1<sup>er</sup> juin avec les personnes intéressées. Ces dernières ont participé à la plantation des herbes aromatiques, plants de tomates et fraisiers mis à leur disposition par les respon-



sables de Val Touraine, et en présence des jardiniers de la commune et de Bruno Fenet. C'est maintenant aux résidents de cultiver, arroser et partager des moments de convivialité... et faire vivre le réseau.

► **M.-C. Cauwet, conseillère municipale déléguée à l'environnement**

FLEURISSEMENT

### JACHÈRE FLEURIE À L'ENTRÉE DE LA COMMUNE

Dès le début du printemps, les jardiniers ont été sur tous les fronts pour embellir notre commune : ensemencement de jachère fleurie, réfection des massifs et plates-bandes, fleurissement des trottoirs, végétalisation du rond-point d'entrée de bourg... Les enfants de l'ALSH ont également apporté leur concours en décorant les massifs de fleurs plantés par les agents des services techniques. Vous aurez pu remarquer les différents thèmes retenus en fonction des massifs : nature et environnement devant la mairie, livres et mots devant la bibliothèque, musique devant la salle des fêtes... De belles réalisations !

La commune et le service des espaces verts ont également lancé la première édition de « À fleur de Trottoirs » ; une opération de fleurissement des trottoirs rue de la Pinsonnière et Logerie.



Rue de la Pinotière



# Les articles des bulletins municipaux « En direct de Parçay-Meslay »



## BULLETIN N°51

### ▲ ENVIRONNEMENT ▼

RÉSIDENCE GRAND'MAISON

## DES JARDINIÈRES EN HERBE SATISFAITES DE LEURS RÉCOLTES !

Sabelle et Mélanie avaient répondu présentes lors de l'installation des bacs potagers début juin dernier et se sont fait plaisir tout l'été en cuisinant autour des produits « du jardin » : herbes aromatiques : basilic, thym... et surtout tomates cerise à profusion ; recette plebiscitée le clafoutis tomate cerise un régal...elles les ont distribuées autour d'elles sans oublier d'en apporter à la Mairie et à l'agence Val Touraine Habitat. La récolte s'est même poursuivie jusqu'au 15 novembre. Elles sont partantes pour une 2ème saison, d'autant que des résidents sont prêts également à s'essayer au jardinage. Si vous êtes intéressés, un atelier jardinage sera organisé au printemps.

Marie-Christine Cauwet,  
conseillère municipale déléguée à  
l'environnement.



KLAXIT, PREMIÈRE APPLICATION DE COVOITURAGE LOCAL

## POUR VOS TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL



Finis les trajets seuls en voiture, trouvez facilement les covoitureurs qui partageront désormais votre route quotidienne, grâce à Klaxit, la première application de covoiturage local financée par le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Comment utiliser l'application de covoiturage Klaxit ? Télécharger l'application gratuite Klaxit et renseigner votre trajet domicile-travail.

Pour le passager, le trajet est gratuit et le conducteur reçoit entre 2 € et 4 € par passager transporté et par trajet dans la limite de 6 trajets par jour.

► Plus d'infos sur <https://www.klaxit.com/>

Renouveler vos trajets domicile-travail face à la hausse du prix du carburant, réduire la pollution et désengorger les routes tout en rendant service, c'est la promesse de l'application de covoiturage Klaxit.

ÉNERGIE

Face à la conjoncture sur le marché de l'énergie, les illuminations de Noël ont été restreintes au centre-bourg avec une durée d'éclairage limitée. De plus, le concours des maisons illuminées n'a volontairement pas été organisé. La municipalité tient toutefois à souligner les efforts de décoration des Parcillons à l'occasion des fêtes de fin d'année et les en remercier chaleureusement.

► Le conseil municipal

CIMETIÈRE COMMUNAL

## OPÉRATION D'AMÉLIORATION

Les habitants de Parçay-Meslay le savent bien : l'état général du cimetière, en particulier dans certains secteurs anciens, pose problème en raison de l'abandon de près de 80 tombes. Les sépultures se dégradent et sont assaillies par les lichens, ronces ou autres herbes folles.

Si l'entretien du terrain communal relève naturellement de la commune, l'entretien d'un emplacement concédé incombe, en revanche, exclusivement au concessionnaire ou à ses ayants-droit.

La commune est confrontée au problème suivant : des concessions visiblement abandonnées, souvent perpétuelles, pour lesquelles il n'y a plus de contact avec les familles. La solution consiste à mettre en œuvre la procédure de reprise légalement prévue au Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.2223-4, L.2223-17 et 18, R.2223-12 et suivants). Il s'agit de constater de façon publique et incontestable, par procès-verbal, que les emplacements dégradés sont bel et bien abandonnés. Au terme d'une procédure allant de 1 à 2 ans, la commune peut légalement



reprendre les terrains.

La liste des emplacements concernés sera consultable en Mairie et en Préfecture ou Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant-droit éventuel puisse être informé. Les sépultures concernées sont également signalées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Durant toute la durée de la procédure, chaque famille peut intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

► Renseignements en mairie.





# Les articles des bulletins municipaux « En direct de Parçay-Meslay »



BULLETIN N° 52

## URBANISME

### ZAC DE LOGERIE

## L'AMÉNAGEMENT EST EN COURS

**A**vec le souhait de préserver la qualité de son cadre de vie, Parçay-Meslay continue à se développer de façon raisonnée. C'est essentiellement grâce à l'aménagement progressif de la ZAC de Logerie que cet objectif se concrétise. La viabilisation de la première tranche au nord de la rue de la Thibaudière est terminée et va permettre prochainement la construction de 49 maisons individuelles, six logements sociaux et quatre proposés en PSLA (prêt social en location accession) ainsi qu'un collectif de 19 appartements du T2 au T4. Une attention particulière a été apportée aux aménagements paysagers et espaces verts, avec notamment une coulée verte qui partant du bourg longera toute la zone urbanisée et permettra ainsi son intégration harmonieuse dans l'environnement naturel immédiat. Les tout premiers occupants pourraient s'installer début 2024.



## CENTRE DE TRI

**L**a construction du centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay est en cours de finalisation. À partir de septembre prochain débuteront les essais de tri pour un début opérationnel en janvier. Au total, 53 000 tonnes issues des poubelles jaunes seront traitées : 80 % seront recyclées et les 20 % de refus de tri restants seront transformés en combustibles énergétiques. 930 000 personnes sont concernées et dix intercommunalités d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et de la Sarthe adhérent à la SPL Tri Val de Loire. Un parcours pédagogique ouvert à tous sera disponible en avril 2024. Cet investissement de 48 millions d'euros financé par la SPL emploiera 60 à 70 salariés dont une quinzaine en insertion avec Tri 37.



## PARÇAY-MESLAY <> TOURS À VÉLO, C'EST POUR BIENTÔT



**T**ours-Métropole en lien avec la commune prévoit d'élargir son réseau de pistes cyclables. Les Parcillons pourront ainsi bientôt rejoindre Tours Nord à vélo. Une nouvelle piste cyclable sécurisée d'environ 4,5 km s'étendra du rond-point des Compagnons à Tours jusqu'à la rue de la Thibaudière à Parçay-Meslay en passant par le carrefour Jean Rostand, le rond-point de l'avion puis la D77. Un accès au parking relais (ancien parking de l'A10) est envisagé à partir de la D77. Les travaux devraient commencer vers la mi-mai 2024 à partir du rond-point des Compagnons.

## ENVIRONNEMENT

### ESPACES VERTS

## VERS UNE GESTION PLUS NATURELLE

Pour maintenir un fleurissement optimal (la commune est labellisée une fleur depuis 2011), le choix des végétaux est primordial : le choix de fleurs gourmandes en eau est limité au centre bourg (Mairie, place de l'Église) et le nombre de jardinières a été réduit pour mieux maîtriser l'arrosage. Des vivaces plus résistantes ont été progressivement installées depuis 2020. La mise en place de paillage est systématisée pour conserver l'humidité. Enfin, l'installation de récupérateurs d'eau est en cours.

Quels sont les projets pour cette année ?

- **La remise en valeur du jardin jouxtant l'église** : après la restauration extérieure de l'église, il semble important d'aménager le jardin attenant et de faire profiter les Parcillons avec, notamment, un espace de repos ombragé l'été ; l'équipe des jardiniers s'active en ce moment pour lui donner un caractère de « jardin de curé » ;
- **Le réaménagement du parking des écoles pour mieux favoriser la cohabitation voitures/ végétaux** : tout en créant quelques places de parking, les arbustes et arbres nombreux et variés vont être davantage mis en valeur ;
- **La végétalisation partielle du jardin de la crèche** : de manière à apporter plus de fraîcheur une partie de l'enrobé a été enlevée récemment et remplacée par du gazon. Les enfants seront ainsi protégés de l'effet « îlot de chaleur ». En outre, les réalisations 2022 suivantes sont reconduites :
- **La jachère fleurie de l'entrée de la rue de la Pinotière a été semée** ; en effet, malgré la sécheresse de l'été dernier le résultat a été plutôt flatteur et le fleurissement s'est poursuivi jusqu'à la fin septembre
- **Le fleurissement du trottoir de la rue de la Pinsonnière**
- **Deux nouveaux bacs potagers vont être installés à la Résidence Grand'Maison, venant compléter les 2 existants** ;
- **La plantation d'arbres va se poursuivre** : notamment dans l'espace engazonné proche de la bibliothèque avec l'installation d'un banc.

Pour terminer, les allées du cimetière sont en cours de végétalisation. Depuis juillet 2022, l'utilisation de produits pesticides est interdite dans les cim-



tières, ce qui implique un entretien manuel ou mécanique. La commune a anticipé en semant une première allée en octobre 2021. Le test s'étant révélé concluant, l'ensemble des allées secondaires vient d'être semé.

Les espaces inter-tombes sont également semés ou plantés de vivaces couvre-sols : outre leur fonction esthétique, ces végétaux sont, en effet, résistants au piétinement et limitent l'entretien nécessaire.

M.C. Cauvet, conseillère municipale déléguée à l'environnement

# Les articles des bulletins municipaux « En direct de Parçay-Meslay »



BULLETIN N°53

## ENVIRONNEMENT

ESPACES VERTS

### AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN DE CURÉ

Situé derrière l'église, ce jardin de curé ouvert au public toute l'année est accessible depuis la porte de la place de l'Église ou par la Commanderie. Il rassemble fleurs annuelles, vivaces, plantes médicinales et petits arbres fruitiers. Ce jardin a été conçu par les services techniques. Des écrans vous informent sur les noms des plantes et un banc a été installé pour profiter de la quiétude des lieux.



RECHETS

### LE COMPOSTAGE OBLIGATOIRE EN 2024

Le compostage obligatoire fait partie des dispositions prévues par la loi anti-gaspillage de 2020. Dès lors, tous les Français devront obligatoirement composter leurs biodéchets dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. En France, les biodéchets représentent en moyenne près de 38 % de nos ordures ménagères résiduelles. Ce sont des déchets inutilement incinérés ou stockés en décharge si ils ne sont pas correctement triés et compostés, alors qu'ils pourraient être transformés en fertilisants ou en biogaz.

C'est naturellement dans ce contexte et pour vous aider dans vos démarches que la municipalité a organisé, le 17 novembre dernier, sous l'égide de Tours Métropole, une journée de distribution de composteurs individuels dans le parc Saint-Pierre. Une animation de tri de la métropole étaient prévues pour passer compostage. Une opération réussie avec près de 130 inscriptions.

**INFO:** Tours Métropole effectue une distribution de composteurs individuels les derniers vendredis de chaque mois sur le site du dépôt sud, 30 rue Joseph Cagnot à Issac-les-Tours, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

**Reinscriptions sur le site:**  
[www.tours-metropole.fr/obtenir-un-composteur-ou-un-biobricomposteur](http://www.tours-metropole.fr/obtenir-un-composteur-ou-un-biobricomposteur)



## ENVIRONNEMENT

FILIAIRES D'US

### LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CATSOURE - ALLÉES, COURS ET TERRASSES -



1<sup>er</sup> prix (50 €) : M. et Mme VILLETTE



2<sup>e</sup> prix (40 €) : M. et Mme FLORENCE



3<sup>e</sup> prix (30 €) : Mme Claudette REVERDY

CATSOURE - PETITS JARDINS -



1<sup>er</sup> prix (50 €) : M. et Mme BEAUSER



2<sup>e</sup> prix (40 €) : M. et Mme CHEVEREAU



3<sup>e</sup> prix (30 €) : M. FLOUVIER et Mme FOURNIER

CATSOURE - GRANDS JARDINS -



1<sup>er</sup> prix (50 €) : M. et Mme LAFON



2<sup>e</sup> prix ex aequo (40 €) : M. et Mme BOULLIER



3<sup>e</sup> prix ex aequo (40 €) : M. et Mme RUBERT

Les bons d'achat remis aux lauréats sont utilisables chez nos commerçants.

2<sup>e</sup> prix (30 €) : M. et Mme GILLOT

# Les articles des bulletins municipaux « En direct de Parçay-Meslay »



BULLETIN N°54

## ▲ CADRE DE VIE ▲

PROJET

### RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE FRASNE

**D**ans une volonté de pallier à la vétusté, d'améliorer l'accessibilité, la circulation routière et piétonne, par là-même la sécurité et le confort des usagers, la Municipalité et les services municipaux travaillent sur un projet de réaménagement de la rue de Frasne. De nouveaux aménagements de voirie, chaussée et trottoirs, et paysagers seront ainsi mis en œuvre prochainement. Lors d'une première réunion publique, qui s'est déroulée le 2 avril dernier en présence des élus et services, le Bureau d'Études A2i, spécialisé en aménagements urbains et ruraux, a présenté de manière détaillée le projet aux riverains, qui ont ainsi pu participer à son élaboration. Le 14 mai, une deuxième réunion publique a permis de faire une présentation du projet intégrant les remarques faites lors de la précédente réunion. La phase d'étude, maintenant finalisée, va donc laisser place à la phase des travaux qui débuteront cet automne. La maîtrise d'ouvrage de ce programme est assurée par Tours Métropole Val de Loire. Le budget maîtrisé de la ville permet d'investir pour la réalisation de cette opération visant à l'amélioration et l'harmonisation de notre cadre de vie. ▲



Plan d'une partie du programme (photo 1)  
Réunion publique avec les riverains,  
le 2 avril 2024 (photo 2)

TRAVAUX

### RUE DE LA CROIX HALLÉE ET RUE DES SPORTS

**N**ous poursuivons notre programme de dissimulation des réseaux électriques aériens, basse tension et télécommunication ! Dans cet objectif, d'importants travaux ont été entrepris rue de la Croix Hallée où l'entreprise Bouygues E&S, dûment mandatée par nos soins, est à l'œuvre depuis le 12 mars. Nous enchaînerons avec la rue des Sports, qui bénéficiera elle aussi de ce programme. Le terme des travaux est prévu fin juin. L'éclairage public ainsi renouvelé, en LED, sera harmonisé avec celui existant sur la commune. En outre, cette démarche s'inscrit dans notre réflexion globale visant à réaliser des économies d'énergie, tout en participant à la nécessaire transition énergétique. Profitant de cette période de travaux, Tours Métropole Val de Loire interviendra pour la reprise des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans ces mêmes rues. L'échéance de leur intervention est fixée à fin juillet. ▲

Enfouissement des réseaux  
rue de la Croix Hallée.

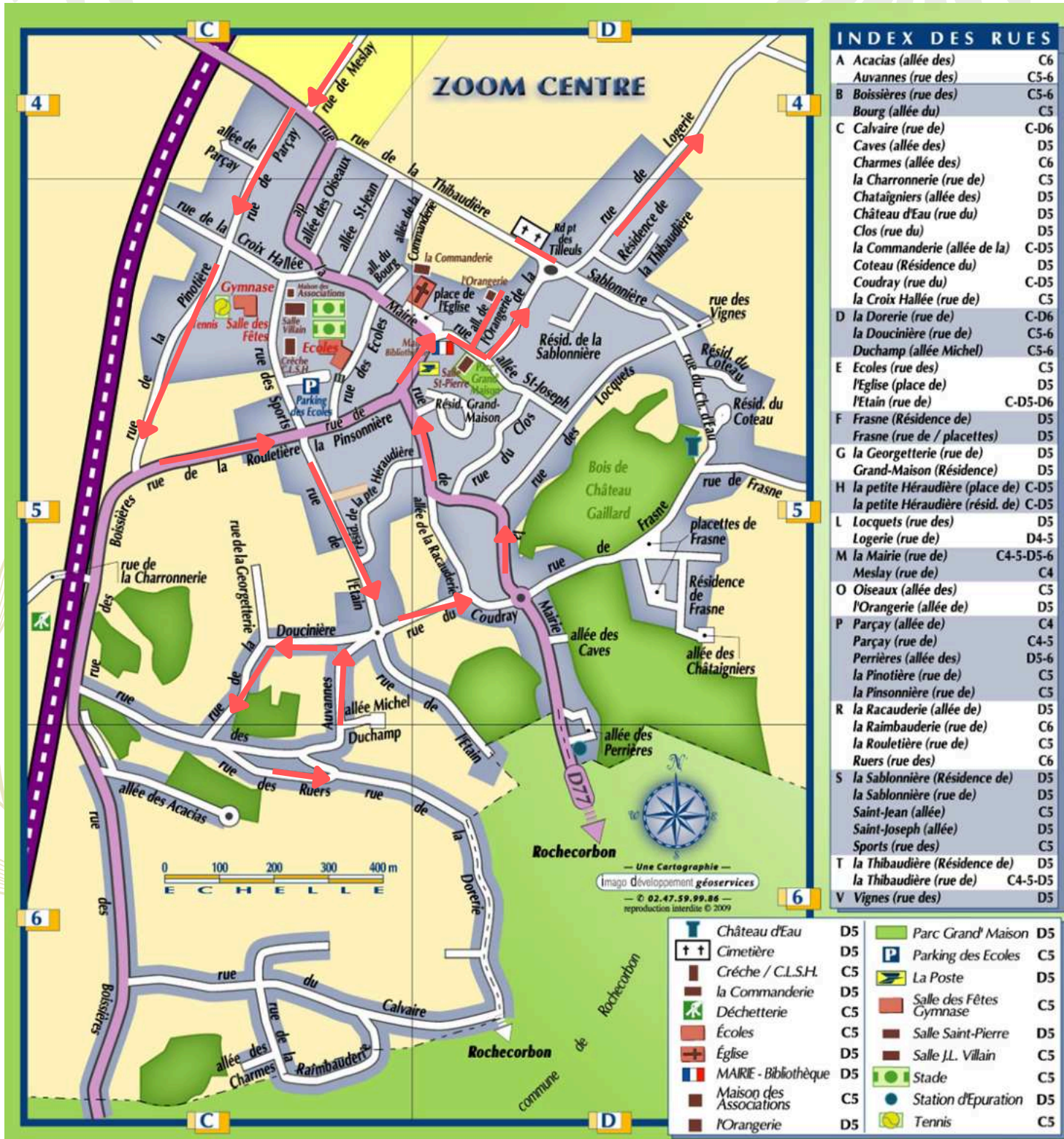


VILLES ET VILLAGES  
FLEURIS 2024

# LE PLAN COMMUNAL ET L'ITINÉRAIRE DE VISITE



# VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2024 ITINÉRAIRE DE VISITE CENTRE BOURG ET EXTÉRIEURS



# VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2024

## PARÇAY-MESLAY

TERRITOIRE COMMUNAL

[www.parcay-meslay.org](http://www.parcay-meslay.org)

### INDEX DES ZONES D'ACTIVITÉS

Z.A. n°1	Le Papillon	A5-B4
Z.A. n°1	La Coudrière	B4
Z.A. n°2	Les Ailes	A5
Z.A. n°3	La Fosse Neuve	C4-D4
Z.A. n°3	Chizay	B4
Z.A. n°3	Martigny	B4
Z.A. n°4	Les Landes de Cassantin	D1-D2-C2

### INDEX DES RUES ET LIEUX-DITS

<b>A</b>	Aéronefs (rue des)	A5
	Ailes (rue des)	A5
	l'Anguille (rue de)	D4
	l'Aviation (rue de)	A5
	l'Avion (Rond-Point de)	B4
<b>B</b>	Bas Champeigné	A5
	Bellevue	D2
	Blériot (rue)	A-B4
	la Biardière (rue de)	E2
	la Bouquinière	E2
<b>C</b>	la Carquetterie	C2
	Cassantin (Rond-Point du)	C2
	la Chanterie (rue de)	E3-4
	Chizay (rue de)	B4-5
	les Coupes	D1
<b>D</b>	Dewoitine (rue Emile)	A4-5
	la Diablerie	D1
<b>G</b>	les Gaubertelles	D1
	la Gibellerie	D2
	la Grange de Meslay	D3
<b>J</b>	les Jardins de Meslay	C3
<b>L</b>	Logerie (rue de)	D4-5
	la petite Logerie	D4
<b>M</b>	le petit Meslay	C3
	Meslay (rue de)	C-D4
	la Mulocherie	D2-3
<b>P</b>	le Papillon	B4
	la Pérauderie	D1
	le Plivier	C4
	Potez (rue Henri)	A5
<b>Q</b>	la Quillonnière (allée de)	E3
	la Quillonnière (rue de)	E3-4
<b>R</b>	le Rendez-Vous des Chasseurs	D2
	la Roche Deniau (rue de)	E3
	J. Rostand (Rond-Point)	A5
	la Russinerie (rue de)	E4
<b>S</b>	Saulnier (rue Morane)	A-B4
<b>V</b>	Vernou (route de)	C-D2-3

### ACCÈS ZONES D'ACTIVITÉS



### LÉGENDE

	Autoroute
	Route nationale
	Route départementale
	Voirie communale et chemins divers
	Piste cyclable
	Espaces urbanisés
	Zone d'activités
	Bois
	Hydrographie
	Limites communales
	Mairie
	Église
	Lieux-dits
	Château d'eau
	Station d'épuration
	Déchetterie C5
	Stade C5
	Maison des Sports A5
	Site

